



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Optimiser l'Exploitation » avec l'organisme WIT de Nice pour :

- Monsieur LEROUX Bruno,
- Madame TAVERNE Valérie,
- Monsieur GANSOINAT Patrick,
- Monsieur PAULE Alexandre,

le 22 mars 2022 pour un montant net de 1 200,00 €.

Fait à Jonzac,

Le **16 MARS 2022**

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU